



« Pour UNITE SGP POLICE, la lutte contre toutes les formes de harcèlement fait partie des actions prioritaires. Il n'est évidemment pas admissible que des représentants du personnel puissent en commettre. », déclare Grégory JORON, Secrétaire Général.

UNITE SGP POLICE a pris connaissance d'éléments concordants mettant en cause l'un de ses responsables parisiens.

Conformément à ses valeurs de défense quotidienne des agents, **UNITE SGP POLICE** ne pourrait accepter de tels agissements, s'ils sont avérés par l'enquête en cours.

Le Bureau National a donc décidé de la suspension, à titre conservatoire, de Rocco CONTENTO, de tous ses mandats syndicaux.

UNITE SGP POLICE a entièrement confiance dans le travail des enquêteurs.